

Le gouvernement réforme les lycées :

Qu'est ce que cette réforme ?

C'est une réforme qui entrera en application pour la rentrée scolaire 2010 (septembre prochain), et concernera principalement les classes de secondes (les 1ères et terminales sont également touchés !) qui arriveront pour la rentrée, puis continuera avec les premières l'année d'après, puis les terminales...

Il y aura des heures d'accompagnement personnalisée (2h/semaine), une revalorisation des langues (groupes de compétences), un livret de compétence pour chaque lycéen-ne, de nouvelles options, une revalorisation de la classe L, SELON LE GOUVERNEMENT.

Malheureusement, les heures d'accompagnement personnalisé ne seront pas faites en petits groupes (un peu moins de 2 minutes par élève et par heure, donc 4 minutes par semaines), idem pour les langues (malgré 4 groupes de compétences, il y aura 3 classes pour 4 professeurs, donc environ 30 élèves par groupe). Ensuite le livret de compétence, qui vise à la concurrence entre lycéens, laissant ceux qui ont le plus de difficultés seuls. Dans ces livrets seront marquées les options que vous avez suivies, si vous avez terminé le programme ou si vous avez pu le dépasser, votre engagement en tant que lycéen (si vous êtes délégué, si vous écrivez dans le journal, si vous faites des manifestations...). Et bien évidemment, ce carnet sera présenté à votre potentiel futur employeur ou à votre future fac, lors d'un entretien d'embauche. A cause de ces livrets, et des «enseignements d'explorations» (ce sont des options, 2 dès la seconde avec 1h30/semaine/option, qui détermineront la spécialisation de votre BAC), les conventions collectives du travail (garantissant des droits et un salaire minimum selon le niveau d'étude) ne seront plus respectées. En clair, vous devrez négocier avec votre patron votre salaire (à tout les coups c'est lui qui aura le dernier mot) ! Ensuite, il n'y aura plus de mathématiques

dès la première L, plus d'Histoire-Géographie dès la terminale S, et selon cette réforme, on pourra changer d'option et de section, MAIS COMMENT PASSER (par exemple) DE LA L A LA S PUISQUE LES L N'AURONT PLUS DE MATHS ?! Le gouvernement répond en disant que des stages pourront être effectués dans ce but pendant les vacances scolaires; un seul problème, quel professeur, et dans quel locaux ? (aucune enveloppe budgétaire n'est prévue pour cela, les profs' sont ils censés faire des stages volontairement pendant leurs vacances ?) Et le meilleur, comment rattraper 6 mois d'une options en quelques semaines ?

En plus de tout cela, si on ne vous juge pas assez bon dans telle ou telle option, le chef d'établissement peut vous changer d'option, voire même d'établissement !

Cette réforme est une attaque gravissime contre notre éducation, car elle favorisera les entreprises au détriment des lycéens et des professeurs. Des exemple de réformes similaires existent dans d'autres pays d'Europe et leurs conséquences sont désastreuses.

En Angleterre, il existe un BAC macdo, avec lequel vous pouvez travailler chez macdo ou burger-king uniquement (et si vous êtes licencié, plus de boulot et plus de diplômes, tout est à refaire !), et la fac de Nanterre, il y a une licence «chargé de compte crédit mutuel», ou «chef de rayon carrefour»... Nous sommes répartis selon les besoins des entreprises, et c'est inadmissible ! En Italie, une réforme similaire est appliquée depuis quelques années, et les frais d'inscriptions (qui pourraient être appliqués en France aussi) sont 5 fois plus élevé.

L'éducation ne doit pas être limitée à ceux qui en ont les moyens !

Sur nos lycées, quelles sont les conséquences de la réforme ?

à Lapie :

- 2 postes remplacés pour des stagiaires, dont un qui s'occupera de terminale ES (en SES), et ces stagiaires doivent être suivis par un professeur agrégé, ce qui est un gros investissement de temps pour ce prof
- il n'y a que 2 profs' d'allemand, alors qu'il en faudrait 4 pour les groupes de compétences, pour la «valorisation» des langues
- certaines options (enseignements d'explorations) nécessitent plusieurs compétences, donc plusieurs profs'
- il faudrait une DHG doublée pour des cours dans des bonnes conditions
- le dédoublement de tous les cours, demandé par les profs' n'est pas possible
- les cours de langues ne se feront pas en petits groupes

à Vinci :

- option théâtre, il faut 4h mais seulement 3h ont été débloquées, donc la 4ème heure sera payée en heure supp'
- filières pros qui sont en train d'être délogées (+réforme bac pro 3 ans au lieu de 4 + contrôle continu)
- apparemment, selon une circulaire ministérielle, l'accompagnement personnalisé ne sera pas appliqué

à Camus :

- deux postes de profs bloqués, remplacés par des stagiaires
- censure d'un article sur la réforme dans le journal du lycée

